



Fiche de données de sécurité

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
Loi sur les produits dangereux (LRC) du Canada et le Règlement sur les produits
dangereux (RPD), tels que modifiés

Date de révision : 04-août-2025

Version 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit GORDEX A

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-382-CA-FR

N° ID/ONU UN3082

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement Pest Control Reg. No. 35555

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053
(Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les
questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisation de la peau

Catégorie 1

Éléments d'étiquetage**Attention****Mentions de danger**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Florasulam	145701-23-1	20.2	-	-
1,2 Propanediol	57-55-6	4.84	-	-
Citric Acid	77-92-9	1	-	-
1,2-Benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	0.26	-	-

4. Premiers soins**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation	Déplacer à l'air frais.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Effets d'une exposition Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
1,2 Propanediol 57-55-6	-	-	TWA: mg/m ³ TWA TWA: ppm TWA	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Une protection respiratoire appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide de couleur claire
État physique Liquide
Couleur jaune paille
Odeur Caractéristique

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)		
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Non-flammable	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	
pH	4.8	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	501.2-9316.3 mPas	
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.0-1.082	
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules		
Dimension de particules	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Ne pas inhaler.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants).

Ingestion

Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes**

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité Aucun renseignement disponible

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (orale) 20,654.10 mg/kg
ETAmél (cutané) 9,231.30 mg/kg

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Florasulam	>= 5000 mg/kg (Rat)	>= 2000 mg/kg (Rabbit)	>= 5 mg/L (Rat) 4 h
1,2 Propanediol	= 20 g/kg (Rat)	= 20800 mg/kg (Rabbit)	-
Citric Acid	= 3 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
1,2-Benzisothiazolin-3-one	= 1020 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé.

Cancérogénicité Non classé.

Toxicité pour la reproduction Non classé.

STOT - exposition unique Non classé.

STOT - exposition répétée Non classé.

Danger par aspiration Non classé.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Poissons	Crustacés	Algues/plantes aquatiques	Toxicité pour les microorganismes
1,2 Propanediol	LC50: =51600mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 41 - 47mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =51400mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =710mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)	EC50: =19000mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	-
Citric Acid	LC50: =1516mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	-	-

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (FBC)	Facteur d'amplification trophique (FAT)
1,2 Propanediol	-1.07	1	-
Citric Acid	-1.72	-	-
1,2-Benzisothiazolin-3-one	0.99	-	-

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

TMD

N° ID/ONU UN3082
 Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Florasulam)
 Classe (s) de danger relatives au transport 9
 Groupe d'emballage III

DOT

N° ID/ONU UN3082
 Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Florasulam)
 Classe (s) de danger relatives au transport 9
 Groupe d'emballage III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Florasulam)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Florasulam)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III

15. Informations sur la réglementation**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC
water	X	X	X	X	X
Florasulam	X				
1,2 Propanediol	X	X	X	X	X
Ethoxylated Polyoxypropylene	X	X		X	X
Citric Acid	X	X	X	X	X
Xanthan gum	X	X	X	X	X
Sodium naphthalene sulfonate	X	X			X
1,2-Benzisothiazolin-3-one	X	X	X	X	X
Polydimethylsiloxane	X	X		X	X

Nom chimique	KECL	PICCS	AIIC	NZIoC	TCSI
water	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X
Florasulam				Does not have an individual approval but may be used as a component in a product covered by a group standard. It is not approved for use as a chemical in its own right.	
1,2 Propanediol	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X

Ethoxylated Polyoxypropylene	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used as a component in a product covered by a group standard. It is not approved for use as a chemical in its own right.	X
Citric Acid	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X
Xanthan gum	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X
Sodium naphthalene sulfonate	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X
1,2-Benzisothiazolin-3-one	X	X	X	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard	X
Polydimethylsiloxane	X	X	X	Non hazardous	X

Légende :**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL** - Inventaire coréen des produits chimiques existants**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AIIC** - Inventaire australien des substances chimiques industriels**NZIoC** - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande**TCSI** - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan**16. Autres informations****NFPA**
HMISRisques pour la santé 0 Inflammabilité 0
Risques pour la santé 0 Inflammabilité 0Instabilité 0
Dangers physiques 0Dangers particuliers -
Protection individuelle
X**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité***La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit*

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale

CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel

Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESa)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Institut national japonais de technologie et de l'évaluation (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date de révision : 04-août-2025

Note de révision: Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique